

MINISTERE DE L'ECONOMIE FORESTIERE
ET DE L'ENVIRONNEMENT

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité * Travail * Progrès

CABINET

DIRECTION GENERALE DE L'ECONOMIE
FORESTIERE

DIRECTION DES FORETS

SERVICE DE LA GESTION FORESTIERE

Cahier de charges particulier
relatif à la convention d'aménagement et de transformation conclue
entre le gouvernement congolais et la congolaise industrielle des bois,
pour la mise en valeur de l'UFA Pokola et de l'UFE Pikounda-Nord,
situées dans la région de la Sangha.

Article premier : L'organigramme général de la société, présenté en annexe 1, se résume de la manière suivante :

- un poste de Président Directeur Général ;
- une Direction Générale comprenant :
 - une Direction Déléguée ;
 - une Direction de l'Exploitation ;
 - une Direction Commerciale ;
 - une Direction des Industries ;
 - une Direction Administrative et Financière

La Direction d'Exploitation comprend :

- un service forêt ;
- un service entretien et réparation ;
- une Cellule d'aménagement.

La Direction des industries comprend :

- des Services de transformation (scierie, séchage, tranchage, moulurage) ;
- un Service électromécanique ;
- un service mécanique générale ;

La direction Administrative et financière comprend :

- un service administratif ;



- un service du personnel ;
- un service de comptabilité ;
- un service de production ;
- un service informatique ;
- un service Approvisionnement ;
- un service transit ;
- un service médical

Les Directions et Services sont communs aux quatre (4) UFA Unités Forestières d'Aménagement (UFA) et à l'Unité Forestière d'Exploitation (UFE) à la Congolaise industrielle des bois (CIB).

Article 2 : La société s'engage à recruter, en priorité, des cadres du corps des agents des Eaux et Forêts, suivant le calendrier ci-dessous :

- Année 2003 : un (1) poste d'encadrement
- Année 2004 : un (1) poste d'encadrement
- Année 2005 : un (1) poste d'encadrement
- Année 2006 : un (1) poste d'encadrement

Article 3 : La société s'engage, à qualification, compétence et expérience égales, à recruter en priorité les travailleurs et les cadres de nationalité congolaise.

Les cadres expatriés ont pour mission de préparer le personnel congolais à sa promotion hiérarchique par une formation, à travers l'organisation des stages au niveau local ou à l'étranger.

A cet effet, la Société doit faire parvenir, chaque année, à la Direction Générale de l'Economie Forestière, le programme de formation.

Article 4 : La société s'engage à entretenir une base-vie pour son personnel, comprenant :

- une infirmerie ;
- un économat ;
- une école ;
- un système d'adduction d'eau potable ;
- une case de passage équipée et meublée pour les agents des Eaux et Forêts, selon un plan à définir avec la Direction Générale de l'Economie Forestière.

Par ailleurs, la société s'engage à appuyer la population à développer les activités agropastorales autour de la base-vie.

Article 5 : Les investissements se chiffrent à F CFA dix sept milliards (F CFA 17.000.000.000), Quinze milliards (F CFA 15.000.000.000) dont FCFA d'investissements réalisés et F CFA deux milliards (F CFA 2.000.000.000) d'investissements prévisionnels.

Le détail des investissements réalisés est présenté en annexe.

Article 6 : Le volume maximum annuel (VMA) de l'UFA Pokola est celui fixé par arrêté n° 2632/MEFPRH/DGEF/DF-SIAF du 06 juin 2002, définissant les unités forestières d'aménagement (UFA) du domaine forestier de la zone I (Ouessou) du secteur forestier Nord et précisant les modalités de leur gestion et de leur exploitation.

Il sera modifié à la suite de l'élaboration du plan d'aménagement durable prévu.

Pour l'UFE Pikounda, le VMA sera défini par le plan d'aménagement à élaborer.

Article 7 : Le calendrier technique de production et de transformation des grumes se présente comme suit :

Années	Années		
	2002	2003	2004
Désignation			
Production grume	150.000	-	150.000
Grumes export	55.000	-	22.500
Grumes entrées scierie	95.000	127.500	127.500
Sciages verts	18.400	26.500	26.250
Sciages séchés	12.000	12.000	12.000

NB : En 2003 les grumes entrées en usines seront constituées des bois exploités dans l'UFA Toukoulaka.

La production des grumes est exprimée en volume commercialisable.

Les prévisions de production seront modifiées à l'issue de l'adoption du plan d'aménagement durable en 2003.

Article 8 : La coupe annuelle sera de préférence d'un seul tenant. Toutefois, elle pourra être répartie en un ou plusieurs tenants dans les zones d'exploitation difficile (montagnes ou marécageuses) ou autres contraintes après accord du Ministère.

Article 9 : Les essences prises en compte pour le calcul de la taxe forestière sont celles indiquées par les textes réglementaires en matière forestière en vigueur.

Article 10 : Les diamètres minima d'abattage sont ceux fixés dans les textes réglementaires en matière forestière en vigueur.

Article 11 : La création des infrastructures routières dans l'unité forestière d'aménagement ne devra nullement donner lieu à l'installation anarchique des villages et campements, plus ou moins permanents, dont les habitants sont souvent responsables de feux de brousse et des dégâts sur les écosystèmes forestiers (défrichements anarchiques, braconnage etc...).

Toutefois, lorsque la nécessité se fera sentir, l'installation de nouveaux villages et campements le long des routes et pistes forestières ne pourra avoir lieu qu'avec l'autorisation de l'Administration des Eaux et Forêts, après une étude d'impact sur le milieu, conjointement menée avec les autorités locales.

Article 12 : Les activités à entreprendre seront entreprises autour des bases-vies des travailleurs, afin de contrôler les défrichements et d'assurer l'utilisation rationnelle des terres.

Ces activités seront réalisées suivant un plan approuvé par la Direction Régionale de l'Economie Forestière de la Sangha qui en assurera le suivi et le contrôle.

Article 13 : Conformément aux dispositions de l'article 22 de la convention, la société s'engage à livrer le matériel suivant et à réaliser les travaux ci-après au profit de l'administration forestière et des populations locales :

A.- Contribution à l'équipement de l'Administration Forestière

En permanence

- fourniture de 2000 litres de Gazoil chaque année à la Direction Régionale de l'Economie Forestière de la Sangha

Année 2002

Mois de novembre

- contribution à l'acquisition d'un bus type Coaster, pour le transport du personnel de la Direction Générale de l'Economie Forestière à hauteur de 20 millions

Année 2003

1^{er} trimestre

- contribution à l'acquisition d'un bus type coaster, pour le transport du personnel de la Direction Générale de l'Economie Forestière .

3^e trimestre

- aménagement de la salle de conférence du bâtiment abritant le Ministère chargé de l'Economie Forestière, située au 2^e étage (sol en parquet, climatisation, équipement en tables et chaises), à hauteur de 20 millions F CFA

Année 2004

2^e trimestre

- contribution à l'acquisition des tenues de travail, des bérets, des paires de chaussures pour les agents du corps des Eaux et Forêts à hauteur de 20 millions F CFA;

4^e trimestre

- livraison de trois (3) motos tout terrain à la Direction Générale de l'Economie Forestière.
- livraison de trois (03) moteurs hors bord 25 cv

Année 2005

2^e trimestre

- livraison d'un véhicule Suzuki Vitara à la Direction Générale de l'Economie Forestière.

B).- Contribution au développement socio-économique de la Région

Année 2003

- réhabilitation du dispensaire de Pikounda, à hauteur F CFA 5 millions

Année 2004

- réhabilitation de l'école primaire de Pikounda, à hauteur de F CFA 10 millions

Année 2005

- réhabilitation du CEG de Pikounda, à hauteur de F CFA 10 millions



Dans le cadre du contrat de transformation industrielle n° 008/MAEEFP/DGEF/DSAF-SLRF du 28 Août 1996, conclu entre le Gouvernement congolais et la société, et abrogé par la présente convention, celle-ci a déjà livré des matériels et réalisé des travaux, dont le détail est présenté en annexe.

Article 14 : Le présent cahier de charges particulier est d'application obligatoire, conformément à l'article 72 de la loi n° 16-2000 du 20 novembre 2000, portant code forestier.

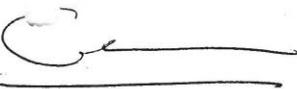
Fait à Brazzaville, le 13 Novembre 2002

Pour la Société

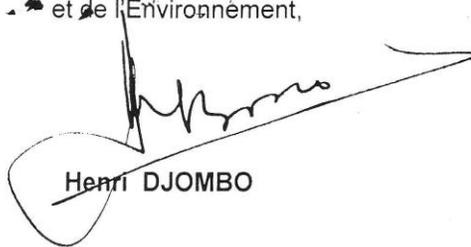
Pour le Gouvernement

Directeur Général,

Le Ministre de l'Economie Forestière
et de l'Environnement,



Jean Marie MEVELEC



Henri DJOMBO

ANNEXE 1 : contributions a l'équipement de l'administration des eaux et forêts et au développement socio-économique régional réalisées.

A. Contributions à l'équipement de l'administration des Eaux et Forêts :

- Construction des bureaux de la Brigade des Eaux et Forêts et de l'UPARA de Pokola ;
- Fourniture de deux micros ordinateur complets (avec écran, clavier, imprimante, onduleur) ;
- Fourniture de 3 GPS ;
- Fourniture de 3 appareils radiophoniques au réseau de communication à installer entre la Direction Générale des Eaux et Forêts et les Directions Régionales (DREF).

B. Contribution au développement socio-économique régional

- Ouverture et entretien permanent du tronçon de route NKOMO-MBOUA ;
- Apport à l'achèvement du lycée d'IMPFONDO à hauteur de 10 millions de CFA ;
- Réfection de l'école et construction d'un dispensaire à IKELEMBA ;
- Construction et équipements en tables-bancs des écoles primaires de MBOUA et de MINGANGA en matériaux bois (style CIB) ;
- Construction d'un Dispensaire à TOUKOULAKA.



ANNEXE 2 : détail des investissements réalisés

Forêt

- Dix (10) tracteurs Caterpillar D7 ;
 - trois (3) tracteurs Caterpillar D6 ;
 - cinq (5) tracteurs skidders 528 sur pneus Caterpillar ;
 - deux (2) chargeurs 980 Caterpillar ;
 - deux (2) chargeurs 966 Caterpillar ;
 - trois (3) niveleuses ;
 - huit (8) camions grumiers avec tracteurs Mercedes 2628 ;
 - huit (8) camions bennes pour transport de latérite ;
 - sept (7) camion bennes pour transporter du personnel ;
 - un (1) camion citerne Mercedes 1593 de 8000 litres ;
 - un (1) camion citerne de 40 000 litres avec tracteurs Mercedes 2628 ;
 - un (1) porte-chars avec tracteur Mercedes 2628 ;
 - vingt (20) véhicules d'intervention et de liaison ;
 - un (1) atelier de réparation engins et poids-lourds ;
 - un (1) magasin de pièces détachées avec 16 000 références et 2 milliards de francs CFA de stocks ;
 - un (1) réseau de radio de communication ;
 - un (1) matériel informatique avec quinze PC en service pour la gestion administrative ;
 - quatre (4) grues motorisées.
-
- Construction de routes et de digues.
 - Quatre (4) camions bennes ;
 - Trois (3) tracteurs Caterpillar D7
 - Deux (4) niveleuses ;
 - Quatre (4) tracteurs de débardage à pneus 528 ;
 - Un (1) chargeur Caterpillar 980 ;
 - Un (1) chargeur Caterpillar 966 ;
 - Cinq (5) grumiers Mercedes 2628 ;
 - Huit (8) véhicules de liaison Toyota 4x4 ;
 - Quatre (4) camions de transport du personnel 1017 ;
 - Deux (2) camions de transport de carburant ;

Scierie

- Une (1) unité de transformation ;
- Deux (2) chargeurs Caterpillar 980 ;
- Deux (2) chargeurs Caterpillar 966 ;
- Quatre (4) élévateurs Manitous de 5 tonnes ;
- Un (1) groupe électrogène de 1250 KVA ;
- Un (1) groupe de 1000 KVA ;
- Un (1) groupe de 900 KVA ;
- Un (1) groupe de 500 KVA ;

- Un (1) groupe de 450 KVA;
- Un (1) groupe de 200 KVA ;
- Un (1) groupe de 180 KVA ;
- Un (1) groupe de 100 KVA.

Seconde transformation

- Un ensemble pour séchage et moulage des bois

Navigation

- Un (1) bateau de transport du personnel (200 personnes) ;
- Deux (2) bateaux de liaison de 200 chevaux ;
- Trois (3) bateaux rapides hors bords ;
- Dix-huit (18) bateaux pousseurs de 75 à 225 chevaux ;
- Dix (10) barges d'une capacité totale de 2000 tonnes ;
- un (1) atelier de réparation et de construction marine avec slip-way ;
- un (1) bac auto-moteur de 200 chevaux de 100 tonnes

Infrastructures générales

- Une (1) piste d'aviation de 2000 mètres pour accueillir un avion Turbo Prop King Air 90 de neuf places ;
- Deux (2) quais de chargement et de déchargement ;
- Une (1) station de stockage de carburant de 800 000 litres.

Infrastructures sanitaires et sociales

a. Campement de Pokola

- Un (1) dispensaire avec laboratoire ;
- Une (1) école primaire avec cycle complet (10 classes) ;
- Des logements pour le personnel enseignant ;
- Un (1) marché ;
- Quatre cents (400) maisons électrifiées de trois pièces + cuisine pour les travailleurs ;
- Dix (10) maisons d'agents de maîtrise ;
- Trente (30) maisons de cadres ;
- Un (1) poste de police ;
- Un (1) bureau de Douanes.

b. Campement de Ndoki

- Cent vingt cinq (125) maisons de travailleurs
- Deux (2) cases pour agents de maîtrise ;
- Une (1) case pour cadre ;
- Une (1) école de quatre (4) classes ;
- Une (1) infirmerie ;
- Un (1) bureau.

ANNEXE 3 : détail des emplois

Désignation des emplois	EMPLOIS EXISTANTS
Direction Générale	
Directeur Général	1
Assistante du Directeur Général	1
Secrétaire de Direction	1
Pilote	1
Protocole	1
Chauffeur	1
Pointeur	2
Direction Déléguée	
Directeur délégué	1
Direction d'exploitation	
Directeur d'exploitation	1
secrétaire de direction	1
Opératrice de saisie	1
Directeur administratif et financier	
Directeur	1
Caissier	1
Collaborateurs	2
Service du personnel	
Chef de service	1
Secrétaire dactylo	1
Commis	2
Service comptabilité	
Chef de Service	1
Chef fiscal et audit	1
Comptable	3
Service de production	
Chef de service	1
Assistant d'informatique	1
Opérateur de saisie	1
Commis	2
dactylographe	1
Informatique	
Informaticien	1
Service d'approvisionnement	
Chef de service	1
Agent de transit	1
Commis	1
Dactylographe	1
Infirmierie	
Médecin	1

Infirmier Chef	1
Infirmière accoucheuse	1
Laborantin	1
Aides soignant	1
Garçon de Salle	1
Activités annexes	
Entretien campement	
Chef d'équipe	1
Menuisier	3
Aide	4
Machiniste	1
Maçon	2
Aide	2
Peintre	1
Cuisinier.	1
Chauffeur de réserve	1
Pinassier vaguemestre	1
Pinassier de réserve	1
Jardinier	26
Navigation	
<i>Ngatongo</i>	
Barreur	2
Second	2
Matelot	1
<i>Pokola – Ouesso – Pokola</i>	
Barreur	1
Matelot	1
Service Forêt	
Chef d'exploitation	1
Chef de chantier	1
Contremaître	3
Chauffeur du personnel	3
Chauffeur de réserve	1
Conducteur de réserve	2
Aide Conducteur	1
Commis de production	2
Manœuvres d'entretien	1
Gardien	2
Chauffeur camion de liaison	8
Jardinier	1
Abattage	
Chef d'équipes abattage	1
Abatteur	7
Aide abatteur	14
Parc Forêt	
Chef d'équipe	1
Pointeur	1
Marqueurs -- marteau	1

Tronçonneur	3
Aide	3
Conducteur	1
Conducteur de réserve	1
Cryptogil	1
Construction routes	
Pointeur	1
Chauffeur bennes	12
Conducteur niveleuse	3
Éclairage route (abatteurs)	5
Aide abatteurs	5
Conducteur chargement	5
Conducteur D7	9
Aides conducteurs	9
Conducteur compacteur	3
Conducteur niveleuseen	3
Conducteur Pelle Caterpillar	1
Chef d'équipe	1
Chauffeur de réserve	1
Tronçonnage	
Chef d'équipe	1
Tronçonneur	6
Aides	12
Débardage	
Chef d'équipe	1
Adjoint	1
Conducteurs 528	8
Aides conducteurs	8
Conducteurs D7	8
Aide conducteur	10
Transport grumes	
Pointeur	1
Chauffeur grumier	13
Prospection -- comptage	
Contremaître	1
Chef d'équipe	4
Chef d'équipe adjoint	4
Manoeuvre	30
Service transformation (Scierie)	
Chef de Scierie	1
Chef de Scierie adjoint	2
<i>Equipe A</i>	
Chef d'équipe	1
Conducteur de fourchette	1
Tronçonneur	1
Scieur Prinz	2
Aide	1
Pointeur grumes	1

Scieur scie de tête	1
Aide	1
Scieur scie de reprises	1
Aide	1
Scieur dédoubleur	1
Aide	2
Déligneur	1
Aide	2
Chaîne sortie déligneuse	2
Chaîne de ramassage	1
Trimmer (éboueurs)	4
Eboueurs déchets	1
Eboueurs short	1
Contrôleurs d'export	1
Aide	1
Déligneur	1
Aide	2
Scieur refendeuse	1
Aide	2
Pupitre	1
Évacuation déchets	2
Empilage	12
Sortie déchets	1
Conducteur Manitou	1
Cercleur	2
Déligneur Baguettes	1
Aide	1
Affûtage banc	1
Affûtage SR	1
Affûtage ST	1
Soudure	1
Equipe B	
Chef d'équipe	1
Conducteur de fourchette	1
Tronçonneur	1
Scieur Prinz	2
Aide	1
Pointeur grumes	1
Scieur scie de tête	1
Aide	1
Scieur scie de reprises	1
Aide	1
Scieur dédoubleur	1
Aide	2
Déligneur	1
Aide	2
Chaîne sortie déligneuse	2
Chaîne de ramassage	1
Trimmer (éboueurs)	4
Eboueurs déchets	1
Eboueurs short	1
Contrôleurs d'export	1
Aide	1
Déligneur Bongionni	1

Aide	2
Scieur refendeuse	1
Aide	2
Pupitre	1
Évacuation déchets	2
Empilage	12
Sortie déchets	1
Conducteur Manitou	1
Cercleur	2
Déligneur Baguettes	1
Aide	1
Affûtage banc	1
Affûtage SR	1
Affûtage ST	1
Soudure	1
Parc débités	
Chef d'équipe	1
Commis	1
Contrôleur d'export	1
Pointeur Marqueur	1
Marqueur	3
Cérémuleur	1
Conducteur Manitou	1
Chargement équipe A	
Commis	1
Conducteur	1
Cercleur	1
Manoeuvre	1
Chargement équipe B	
Commis	1
Conducteur	1
Cercleur	1
Manoeuvre	1
Quatre faces	
Machiniste	1
Aide	2
Nettoyage Scierie	
Manoeuvre	14
Affûtage	
Lames circulaires	1
Aide	1
Stellitage + chaînes Prinz	1
Responsable banc de planage + entretiens bâtiments	1
Chef d'équipe	1
Parc grumes	
Chef d'équipe	1
Conducteur	1
Pointeur cubeur	1

Tronçonneur	1
Chauffeur benne déchets	1
Scierie Wengué	
Chef d'équipe	1
C D 5 A	
Scieur	1
Ventouse	1
Déligneuse Cosmec	1
Aide	2
Dédoubleur	1
Aide	2
Ebouteuses	1
Aide	1
Ebouteuses déchets	1
Empilage	2
Palan	1
C D 5 B	
Scieur	1
Ventouse	1
Déligneuse Cosmec	1
Aide	2
Dédoubleur	1
Aide	2
Ebouteuses	1
Aide	1
Ebouteuses déchets	1
Empilage	2
C D 10 A	
Scieur	1
Ventouse	1
Déligneuse Bongoanni	1
Aide	1
Ebouteuse	1
Aide	1
Ebouteuses déchets	1
Aide	1
Empilage	2
C D 10 B	
Scieur	1
Ventouse	1
Déligneuse Bongoanni	1
Aide	1
Ebouteuse	1
Aide	1
Ebouteuses déchets	1
Aide	1
Empilage	2
Service électro-mécanique	
Chef de service	3
Électromécanicien	3



Mécanicien soudeur	2
Électricien bobineur	1
Mécanicien	2
Électricien industriel	4
Aide mécanicien	2
Graisser	1
Manoeuvres	4
Atelier	
Chef d'atelier	1
Mécanicien d'intervention	1
Chef d'équipe	1
Mécanicien	3
Aide	8
Soudeur	2
Manœuvre d'entretien	4
Entretien roulage	
Chef mécanicien	1
Chef mécanicien engins spéciaux	1
Chef d'équipe	1
Mécanicien	4
Aides mécanicien	6
Mécanicien Stihl	1
Soudeur	1
Vulcanisateur	1
Aide	1
Tôlier	1
Manœuvre d'entretien	1
Entretien navigation	
Chef mécanicien	1
Chef d'équipe	1
Mécanicien	2
Aides mécanicien	3
Soudeur	4
Aides soudeur	2
Chaudronnier	1
Travaux Neufs	
Chef de service	1
Tourneur/outilleur	4
Chaudronnier	2
Soudeur	2
Plombier	1
Électricien	1
Manoeuvre	2
Service de réception	
Chef de Beach	1
Chef d'équipe	1
Traceur/cubeur	1
Pointeur/cubeur	1
Tronçonneur	2
Aide	2

Marqueur/Peintre	2
Marqueurs/Marteau	1
Céramuleur	1
Cryptogyleur	2
Bétonnière	3
Chef réceptionnaire	1
Chef d'équipe	1
Marqueur n°	2
Marqueur plaques	1
Service Magasin Général Transit	
Chef de service	1
Chef d'équipe	1
Magasinier	4
Aide	2
Opérateur de saisie	2
Pompiste	1
Aide	2
Chauffeur citerne	1
Moulurage des Bois	
<i>Débîts avec scie CD en deux postes de huit heures</i>	
Chef d'équipe	1
Scieur	2
Ventouse	2
Délineuse Cosmec	2
Aide	4
Dédoubleur	2
Aide	4
Ebouteuses	2
Aide	2
Ebouteuses déchets	2
Empilage	4
Palan	1
Affûteur	1
Chaudière	
Conducteur	2
Manoeuvre	2
Séchoir	
Conducteur séchoir	3
Conducteur Manitou	1
Manoeuvre	1
Moulurage	
Chef d'équipe	1
Délineur	1
Aide	1
Conducteur 4 faces	2
Aide	2
Ebouteur	2
Aide	2
Empilage	2
Facteur	1
TOTAL	708